



Demenagement casse de divers objets par b.s.t demenagement

Par **algoet**, le **10/12/2011** à **23:43**

bonjourrrn
je suis en situation de relogement avec mon bailleur et de se fait il nous paye un déménageur."b.s.t déménagement"
Donc le jour du déménagement tous se passe un peu prés bien,rn
après les derniers meubles poser par les travailleurs,ils me font remplir un papier qui se nomme;rn
Lettre de voiture de déménagement.rn
sur celle-ci je note qu'il y a un miroir casser et un lit mal monter. rnc'est se que j'ai vue tout de suite,par la suite quand j'ai commencer a monter tout mes meublesrnet déballer tout les cartons et toute l'installation qui va avec j'ai pu voir plusieurs dégâts ,rn
que les déménageurs ne m'ont pas déclarer.car il est impossible de constater tout ce qui a dans un appartement ,quand c'est poser juste comme sa au sol !lorsque j'ai brancher mon lcd il y avait un petit éclat de 0.5 cm sur l'Écran,mais qui se voit quand la tele est allumer + derrière le frigo la grille tordu ect...rn
donc je lie le contrat et je voie que si il y a se genre de cas de figure, je peux envoyer une lettre-Rrnen précisant tout les dégâts sous 10 jours ,c'est ce que je fait avec envoie de photo a l'appuie,rnet pour seul réponse il me dise qu'il veulent juste bien me rembourser le miroir !!!!rn
que me conseiller vous de faire.rn
merci de vos réponse.